

Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES

Tél : +32 (0) 71 35 29 34

Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : peda.gosselies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 208 Aspects généraux de psychologie 2			
Code	PESP2B08	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Nicolas BEDYNEK (nicolas.bedynek@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à présenter différents aspects généraux de la psychologie. L'objectif est de fournir à l'étudiant un aperçu général de concepts issus de disciplines telles que la psychologie sociale, des organisations ainsi que divers éclairages sur la notion de famille, couple et parentalité.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer : traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.**
 - 1.1 Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres.
 - 1.4 Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche.
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité.**
 - 2.4 Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui guident son action.
- Compétence 4 **S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.**
 - 4.1 S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale,...) des réalités humaines auxquelles il a affaire.
 - 4.2 Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée.
- Compétence 5 **Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l' « ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.**
 - 5.2 Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif.

Acquis d'apprentissage visés

Au terme des activités d'apprentissage, les étudiants seront capables de :

- maîtriser et d'utiliser le jargon lié au travail en équipe et en réseau, à la famille, au couple,
- réaliser une analyse du travail dans une équipe,
- réaliser une analyse du travail en réseau,
- sur base de situations, proposer des réseaux professionnels,

- d'identifier les différentes formes de thérapies ainsi que les acteurs de celles-ci,
- réaliser une analyse du fonctionnement familial,
- réaliser une analyse du fonctionnement parental,
- maîtriser les différents termes de la psychologie sociale,
- utiliser ces termes dans des situations données,
- utiliser ses capacités d'analyses et de mise à distance.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PESP2B08·	Aspects généraux de psychologie 2	60h / 4 C
-----------	-----------------------------------	-----------

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Psychologie générale	30 h
Psychologie sociale	30 h

Contenu

Pour la partie **Psychologie sociale** :

Chapitre 1 : Autrui et moi

Chapitre 2 : La notion d'aide

Chapitre 3 : Les normes et le conformisme

Chapitre 4 : Les stéréotypes et les préjugés

Chapitre 5 : La manipulation

Pour la partie **Psychologie générale** :

Chapitre 1 : Les équipes

Chapitre 2 : Les réseaux professionnels

Chapitre 3 : Le paysage thérapeutique

Chapitre 4 : La famille

Chapitre 5 : Le couple

Chapitre 6 : La parentalité

Démarches d'apprentissage

Exposé magistraux avec échanges

Support vidéo présentant des recherches en psychologie

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses sur la matière.

Ouvrages de référence

Psychologie Sociale, Jascques Leyens et Vincent Yzerbit

Chaîne You tube "Would you react"

Supports

Support de cours disponible sur Connect'ed

4. Modalités d'évaluation

Principe

Modalités d'évaluation :

Q1 :

Test dispensatoire en janvier sur la matière du Q1 (Psychologie sociale et Psychologie générale)

Q2 :

Examen écrit (QCM) lors de la session de juin (fin de Q2) sur les parties non validées lors du test dispensatoire ainsi que sur la matière vue au Q2.

Q3 :

Examen portant sur l'ensemble du cours. Pas de report du résultat du test dispensatoire de fin de Q1.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Int	60				
Période d'évaluation			Exe	40	Exe	100

Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Test dispensatoire en fin de Q1. En cas d'échec, l'examen de fin de Q2 porte sur l'ensemble de la matière (Q1+Q2).

La note obtenue au test de fin de Q1 (si = ou >10/20) est additionnée à la note obtenue à l'examen de fin de Q2 afin d'obtenir la note finale de l'UE.

Pas de report de note pour l'évaluation du Q3

En cas de PP, PR, CM, ML ou FR pour l'une des parties d'évaluation, la note finale de l'UE devient respectivement PP, PR, CM, ML ou FR

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).